

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Cathy Stewart	Numéro de permis 2018642	Date d'inspection Le 25 août 2025	
Nom de l'établissement Chez Cathy		Numéro de téléphone (506) 854-3032	
Adresse 447 rue Avant-Garde Dieppe NB E1A 5E6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah Babineau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
La Mentore en Qualité est sur les lieux pour une inspection de surveillance. Au moment que las Mentore es arriver aucun enfant était présent. La Mentore retournera sur les lieux à une date ultérieure.

original signé par
Sarah Babineau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 25 août 2025

Date

original signé par
Cathy Stewart

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 25 août 2025

Date